



Les Nouvelles de MANHAY

Périodique d'Informations Communales

L'école communale de Manhay



1 école, 7 implantations



service des eaux
24H/24
0472/90 57 43



Numéro vert de l'administration
communale : 0800/25959

TRIMESTRIEL • juin 2010 • N° **38**

LE VAL D' AISNE
LE VAL D' AISNE
 Briscole 12 - 6997 Erezée
**Ecole professionnelle provinciale
 secondaire spéciale**

Pour adolescents caractériels de 12 à 21 ans
 relevant de l'enseignement de type 3 - Externat - Internat - Kots
 Inscriptions : 1^{er} semaine de juillet et du 10 au 31 août

Métiers du bâtiment
 Construction Gros œuvre • Tailleur de pierre • Maçonnerie générale
 • Coffrage • Ferrailage • Pavage • Ruvaleur de façade
 Bois • Poseur d'éléments menuisés • Ouvrier poseur de cloisons
 légères, de plafonds suspendus et de planchers surélevés

DIRECTION : 086 / 34 94 83
 086 / 34 94 88
 IMP - Internat : 086 / 34 94 80
 Fax : 086 / 34 94 91



Carrosserie
B/BASTIN

A LA CARROSSERIE BASTIN, un renseignement ne vous coûte rien
DEVIS GRATUIT
AGRÉE TOUTES ASSURANCES
VEHICULES de remplacement



Route de la Roche, 91
HOTTON (HAMPTAU) 084/46 61 04

Memiserie-Ebenisterie
Etienne Pirson

- Châssis Bois - PVC - Alu.
- Escaliers
- Volets
- Placards
- Aménagement intérieur du bâtiment
- Agréé portes coupe-feu



Tél./Fax : 086 45 50 50
 Gsm : 0476 70 30 87
 Route d'Erezée, 52
 6960 GRANDMENIL E-mail : etiennepirson@hotmail.com

ATHENEE ROYAL LA ROCHE
L'envol vers votre réussite !
084/41.12.62 Internats - Externat

Un enseignement fondamental :
 maternel (néerlandais+garderie)
 primaire (néerlandais+garderie)

Un enseignement général:
 de la première à la sixième
 toutes options dont INFORMATIQUE à partir de la 3^{ème}
 1^{ère} et 2^{ème} différenciées

Un enseignement technique :
 option hôtellerie
 option accueil-tourisme

Un enseignement professionnel :
 option services sociaux
 option puériculture
 option aide familiale
 option bois
 option construction gros-oeuvre

Du nouveau en septembre :
OPTION INFORMATIQUE dès la 3^{ème} année
 7^{ème} année Aide soignante

Inscriptions: du 01 juillet au 07 juillet et du 16 août au 31 août
 de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (sauf samedis de 09h00 à 12h00).

• WUIDAR Emile •
ELECTRICITE GENERALE

Rue du Souvenir, 5 - 6960 ODEIGNE

086 / 45 50 17
Fax 086/45 59 17



sprl MECABO
Borsu Marc

Depuis 30 ans à votre service
 10 ans d'expérience
 dans la tondeuse Robot

Il gomme
 Automower
 l'avisque 6.000 m²

Ne tondez plus
 la pelouse,
 laissez faire l'expertise



Husqvarna

Demandez nos références
 près de chez vous
 dans les villages de :

Chèvrot,	Han-sur-Lesse,
Marthay,	Grone,
Lamontanié,	Hoclézale,
Odeigne,	Pied-Han,
Erezée,	Barvaux,
Hotton,	Favart,
Verdronne,	Devanture,
Mareno,	Clefe,
Manche,	Banchement,
Wana,	Rey,
Marloie,	Soy...

Rue du Vicinal, 3
 6960 **MANHAY**
 Tél. 086 45 55 06

Entreprise de Clôtures
Neuville sprl

POSE DE CLÔTURES
 EN TOUS GENRES



Clôtures bois, résidentielles,
 chevaux...

Nombreuses
 références
 dans la région

Xhout-si-Plout, 13 - Manhay
WWW.CLOTURESNEUVILLE.BE

tél.
**086/
 45 57 17**

GSM
**0475/
 39 21 87**

SOMMAIRE

3 Editorial

4 Informations communales

- Les décisions du Conseil communal

7 Informations générales

- Les plantes invasives
- Echardonnage
- Opération Communes et Rivières propres — 2010
- Stop aux déchets verts
- Au parc à conteneurs...
- ALE
- Avis aux agriculteurs
- Nouvelles primes de la Région Wallonne
- Noces d'or et de diamant
- Techno-prévention-police
- Des nouvelles de nos écoles
- Conseil provincial des jeunes
- Stages été 2010
- A propos de Vert Pomme
- Alzheimer Café
- Bibliothèque communale
- Des modifications pour le bibliobus
- Violences conjugales
- Portrait : le club des 3x20 d'Odeigne-Oster
- Le Petit-déjeuner malin
- Challenge Famenne-Ardenne
- Le comité culturel vous invite à ses sorties culturelles
- Exposition : ébullitions
- Espace citoyen informatique

26 Carnet civil

26 Syndicat d'Initiative

- Grand marché public et terroir/brocante et fête de la musique
- Salon des Produits du Terroir
- Chlorophylle

Heures d'ouverture de la maison communale

DU LUNDI AU JEUDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

LE VENDREDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 15h

ATTENTION

(LE SERVICE URBANISME EST FERME LES APRES-MIDI LE MERCREDI, LE JEUDI ET LE VENDREDI)

LE SAMEDI

- **service population : de 9h30 à 12h30 - tous les samedis.**

- **service urbanisme : de 9h30 à 12h30 le 1er samedi du mois uniquement**

EDITORIAL

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Les récents événements sur le plan politique en Belgique m'ont profondément attristé. Pour des raisons purement électoralistes, certains n'ont pas hésité à faire resurgir le problème communautaire, faisant voler en éclat la devise emblématique de notre pays "L'union fait la force", qui pourtant avait fait ses preuves et permis à notre pays de tenir un rang respectable aux côtés des grandes nations. Un constat affligeant qui nous a contraints à retourner aux urnes pour une redistribution des cartes, qui au final aboutira à reprendre les mêmes qui se lanceront dans d'interminables négociations débouchant sur un accord chaotique qui permettra aux politiciens, tous partis confondus, de chanter victoire et faire croire aux Belges, qu'heureusement ils étaient là, alors que tous auront perdu.

Il me semble cependant, qu'en cette période difficile économiquement, il y avait d'autres choses à faire. Par médias interposés, on nous parle de "reprise timide" alors que de plus en plus de Belges vivent en-dessous du seuil de pauvreté, que l'économie de certains pays (Grèce, Italie, Espagne, Portugal, ...) nécessite des mesures drastiques, que l'Euro perd de sa valeur, que les places boursières clôturent régulièrement à la baisse, alors que plus que jamais "l'Union fait la force".

Cette morosité ambiante, mes chers concitoyens, ne doit cependant pas nous faire chuter dans le défaitisme et engendrer l'inertie.

Mes pensées vont en particulier vers les jeunes en période d'examens, qui seront amenés demain à faire progresser ce pays et à y vivre.

Grâce à eux, je veux croire en l'avenir de notre pays et leur souhaite une réussite à la mesure des efforts consentis durant l'année scolaire.

Je voudrais aussi, à la veille des vacances, rappeler quelques règles en matière d'environnement et de sécurité, consignées dans notre règlement de police, et qui ne sont pas respectées.

Pour pouvoir vivre en toute quiétude dans nos villages, il est indispensable que chacun y mette du sien. C'est une question de civisme. Je citerai notamment la divagation des chiens, pour laquelle je demanderai au service de police de bien vouloir sévir, car ce problème récurant empoisonne depuis trop longtemps, la vie de nombre de citoyens, sans parler des dangers que cela représente pour la sécurité.

En matière d'environnement, nous devons aussi constater que l'interdiction d'incinération des déchets n'est pas non plus respectée par tout le monde, c'est pourquoi je tiens à vous rappeler les points suivants :

Il est interdit d'incinérer les déchets ménagers et déchets ménagers assimilés, que ce soit en plein air ou dans des bâtiments, des ateliers ou des locaux, en utilisant ou non des appareils tels que poêles, feux ouverts, brûle-tout ou autres appareils et procédés similaires. Il est bien entendu que cette interdiction s'applique aussi aux plastiques agricoles, pour lesquels une collecte spéciale est organisée au niveau des parcs à conteneurs.

Est toutefois autorisée, l'incinération des déchets végétaux provenant de l'entretien des jardins pour autant que le feu soit surveillé et distant d'au moins 100m de toute habitation.

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances.

Bien à vous,

Robert Wuidar,
Bourgmestre.



INFORMATIONS COMMUNALES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 1^{ER} MARS 2010

Motion pour le maintien du nom du bataillon "Les Chasseurs Ardennais"

Ayant pris connaissance, avec étonnement, des informations diffusées par les médias relatives à la note du Général Delcour, Chef de la Défense, concernant un projet de modification du nom des « Chasseurs Ardennais » en « 1er Bataillon médian » ;
Le Conseil décide d'affirmer sa volonté de voir maintenir le nom des Chasseurs Ardennais tel quel.

Budget 2010 du CPAS

Le Conseil approuve le budget 2010 du C.P.A.S. aux montants ci-après :

Service Ordinaire

Recettes : 687.881,41 €

Dépenses : 687.881,41 €

Intervention communale : 200.000,00 €

Service Extraordinaire

Recettes : 20.000,00 €

Dépenses : 20.000,00 €

Il n'y a pas d'intervention communale sollicitée au service extraordinaire.

Budget 2010 de la Commune

Le Conseil approuve le budget communal – service ordinaire et service extraordinaire – pour l'exercice 2010 aux montants ci-après :

SERVICE ORDINAIRE

RECETTES		DEPENSES	
Exercice propre	5.174.714,87	Exercice propre	5.168.159,21
Exercices antérieurs	987.924,62	Exercices antérieurs	99.164,40
Prélèvement	400.000,00	Prélèvement	1.226.978,39
TOTAL GENERAL	6.562.639,49	TOTAL GENERAL	6.494.302,00
RESULTAT POSITIF : 68.337,49			

SERVICE EXTRAORDINAIRE

RECETTES		DEPENSES	
Exercice propre	3.077.699,00	Exercice propre	4.287.682,54
Exercices antérieurs	331.908,72	Exercices antérieurs	292.951,15
Prélèvement	1.249.189,49	Prélèvement	13.000,00
TOTAL GENERAL	4.658.797,21	TOTAL GENERAL	4.593.633,69
RESULTAT POSITIF : 65.163,52			

Remplacement des fenêtres et d'une porte à l'ancienne école de Lamorménil

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "Remplacement des fenêtres et d'une porte à l'ancienne école de Lamorménil", qui s'élève à 8.595,84 €, 21% TVA comprise.

Acquisition panneaux de signalisation pour les abords des écoles

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "Signalisation aux abords des écoles", à 8.000,00 €, 21% TVA comprise.

Subvention extraordinaire à l'ASBL TTA

Considérant que l'Asbl T.T.A. gère une ancienne ligne tram sur le territoire de notre commune, reliant Forge-à-l'Aplez à Dochamps actuellement, et Lamorménil dans un avenir plus ou moins proche, le Conseil décide d'accorder une subvention extraordinaire d'un montant de 43.628,22€ à l'ASBL Tramway Touristique de l'Aisne afin de lui permettre de finaliser le projet "Conservatoire du tramway à vapeur rural en Wallonie".



S. COLLIGNON SPRL
TERRASSEMENT & AMÉNAGEMENTS | SERVICE AGRICOLE

Terrassement, aménagement & démolition
 • Empiètement - terre arable - sable... • Vents/pose stations d'épuration agréées (citernes jusqu'à 20 000 litres) • Evacuation • Location de notre matériel avec opérateur • Nivellement, drainage, égouttage, conduite d'eau...
 Création & rénovation de piscines & serres
 Services agricole • Désengraisement

G: 0497 17 20 53 - www.sc-sprl.be
 Derrière la Tour, 7 - 6960 MALEMPRE
 T/F 086 45 51 05 - info@sc-sprl.be

BRICO - LIENNE SPRL
 SERVICE - QUALITÉ - COMPÉTENCE - CHOIX

Tél. 080.31.80.40 - Fax 080.88.02.73
 Rue de la Gare, 12 - 4990 LIERNEUX

Ouvert tous les jours
 de 7h30 à 12h30
 et de 13h à 18h30

Le samedi de 7h30 à 12h30
 et de 13h à 17h

Fermé le dimanche



La Maison du Pain
Marc BREDA
Pains spéciaux
Fabrication Maison au Beurre

41, rue E. Parspaey - 6990 Hatten
 Tél./Fax 084/46 77 33

29, rue du Vicinal - 6960 Manhay
 Tél./Fax 086/65 62 22

115, rue du Centre - 4990 Lierneux
 Tél./Fax 080/31 97 64

SPRL GASPAS CONSTRUCTION



Olivier Gaspar

Tél. +32 (0)80 31 81 72
 Gsm +32 (0)496 47 28 49
 Fax +32 (0)80 31 84 20

Rue Herdavoye, 1
 4990 Lierneux

TVA BE 0464 796 086

mail: gaspar-construction@belgacom.net
 MAÇONNERIE DE LA PIERRE
 TRANSFORMATION - AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

DEPUIS 1960



Votre distributeur :

MAZOUT LERUSE S.A.
 Aywaille : 04/384 41 83



**POUR VOTRE CONFORT :
 COMMANDE 24H/24**
 Visitez aussi :
www.mazoutleruse.be

Boulangerie
Les Champs de Harre
 LIBRAIRIE - LOTTO - ALIMENTATION

Horaires d'hiver (à partir du 17 septembre)
 Ouvert : du mardi au dimanche et les jours fériés de 7h à 18h30
 (Dimanche & jours fériés jusqu'à 18h)
 Fermé le lundi
 Juillet - Août : ouvert tous les jours

Notre spécialité : la 'tarte au riz' et le 'pain de seigle'

Tél. 086/43.35.95

rue Terres Simon, 5 - 6960 Harre-Manhay (Lieu dit "La Crête Georges")
 route Warbaumont - Manhay, direction "Harre", première à droite (pavé "Boulangerie")

Electricité
 Chauffage
 Toiture
 Ossature BOIS
 Panneaux solaires
 Sablage - rejointoyage
 Cellules photovoltaïques



SPRL HARDELEC
 ENTREPRISE GENERALE

Samrée, 61 - 6982 LA ROCHE
 Rue Huisse, 8 - 4670 MORTIER

Tél. 084/41.29.91
 GSM: 0475/87.47.78

www.hardelec.be

SÉANCE DU 19 AVRIL 2010

Lutte contre les plantes invasives

Le Conseil approuve le projet de règlement communal aux fins de soutien de la lutte contre les plantes invasives (berce du Caucase, balsamine de l'Himalaya, renouée asiatique).

Sécurité routière – Règlements complémentaires de circulation

Considérant qu'il convient de limiter la vitesse dans divers endroits de la commune, en tenant compte de la situation actuelle de l'habitat, le Conseil arrête plusieurs règlements à soumettre à l'approbation du Ministre de la Mobilité :

- 1 Sur la route du Crahay, entre la fin de l'agglomération de Freyneux et le point situé 75 mètres en amont des immeubles n°2 et 5, ainsi que sur les 75 premiers mètres de la rue du Moulin d'Odeigne, en provenant de la route du Crahay, la vitesse sera limitée à 70 km/h.
- 2 Sur la RN 651, entre l'agglomération de Vaux-Chavanne et l'entrée du zoning industriel de Vaux-Chavanne, la vitesse sera limitée à 70 km/h.
- 3 A Odeigne, la vitesse sera limitée à 30 km/h :
 - sur la rue de la Jonction, entre le carrefour de la rue Saint Donat et l'immeuble n° 17
 - sur la rue Saint Donat, entre la rue de la Jonction et la rue des Vieilles Terres
 - sur la rue du Souvenir, entre la rue de la Jonction et la rue du Bac.

Règlement communal sur la gestion des cimetières

Compte tenu des dispositions du décret du Gouvernement Wallon du 06 mars 2009 modifiant le chapitre II du titre III du livre II de la première partie du CDLD relatif aux funérailles et sépultures et à l'Arrêté d'exécution y relatif, le Conseil décide de modifier et de compléter le règlement communal sur les cimetières adopté par le Conseil communal en date du 18/11/1997, en approuvant le projet du nouveau règlement communal sur les cimetières.

Intervention communale dans le budget 2010 de la zone de police Famenne-Ardenne

Le Conseil approuve au montant de 124.790,12 € la part de la Commune de Manhay dans le budget 2010 de la Zone de Police Famenne-Ardenne.

Mise en location appartements habitation à Harre – Conditions - Bail

Le Conseil fixe les conditions de la mise en location de deux appartements, sis à Harre, rue du Châtaignier, n°s 16/1 et 16/02.

Ces deux appartements sont disponibles.

Marché de travaux d'aménagement de rétrécisseurs de voiries La Fange et Dochamps

Le Conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "Rétrécisseurs à La Fange et Dochamps" qui s'élève à 55.597,08 € 21% TVA comprise.

Recrutement d'un agent administratif contractuel de niveau 2+ - Principe et conditions

Le Conseil décide de procéder au recrutement d'un(e) employé(e) d'administration et de fixer les conditions de recrutement.

Démission d'office de la CCATM

Considérant que Mr. Lambotte, membre suppléant de la CCATM (Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) a été installé en qualité de Conseiller communal en date du 27 janvier 2010, le Conseil décide la démission d'office du Conseiller communal Mr. Cyrille Lambotte de son mandat de membre suppléant de la CCATM.

Motion de soutien aux Agences Locales pour l'Emploi (A.L.E.)

Par la loi-programme du 23.12.2009, le gouvernement a décidé de prélever un montant unique sur les réserves des ALE et sur celles qui ont créé une section « Titres-Services ».

Vu l'importance du prélèvement financier que le gouvernement s'apprête à opérer, lequel est susceptible d'entamer la capacité des ALE à faire face à des imprévus en matière de gestion ainsi que d'en hypothéquer le développement futur en limitant leur possibilité de faire des investissements en vue de la création d'emplois ;

Vu que les ALE « Titres-Services » créent de nombreux emplois stables dont bénéficient en priorité des demandeurs d'emploi exclus du marché ordinaire du travail en raison de leur âge, de leur non éligibilité aux primes d'embauche, d'un handicap, ...

Le Conseil rejette toute mesure susceptible de constituer une entrave au bon fonctionnement des ALE et à leur développement, parce que hypothéquant leur avenir et, in fine, leur existence ;

Demande au gouvernement de supprimer cette mesure de ponction financière à l'égard des ALE.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

UN RÈGLEMENT COMMUNAL POUR LUTTER CONTRE LES PLANTES INVASIVES

Berce du Caucase



Photo Jacques Pottier

Considérant que la Région wallonne dénonce la prolifération préoccupante de plantes invasives telles que la berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya et les renouées asiatiques, et qu'elles sont une menace importante pour la biodiversité, le Conseil communal en sa séance du 19 avril 2010, a voté un règlement afin de soutenir la lutte contre ces plantes invasives

Divers organismes publics et privés (Administration communale, contrat de rivière, SPW-DGARNE- Département Nature et Forêt, etc...) peuvent conseiller les citoyens en leur proposant des méthodes de gestion et en leur fournissant des conseils sur les meilleures pratiques à respecter.

Ce règlement peut être obtenu sur simple demande auprès du secrétaire au 086/45.03.21



Balsamine de l'Himalaya



Renouée asiatique

ECHARDONNAGE

Par avis du Gouverneur du 1er mars 2010, il est rappelé à tous propriétaires, locataires, occupants, qui exercent un droit sur des terres, qu'ils sont tenus de détruire DE MANIERE A EMPECHER LA FLORAISON, ainsi que le développement et la dissémination des semences, les chardons nuisibles à l'agriculture et à l'horticulture, **pour le 31 juillet 2010 au plus tard**. A défaut par les intéressés de se conformer à ces dispositions, il sera procédé d'office à la destruction, aux frais des contrevenants, à l'intervention de l'Agence Fédérale de la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (A.F.S.C.A.). Les frais des opérations seront, le cas échéant, recouverts à charge du responsable par l'administration communale.

Françoise André
 rue Fronleu 1
 6960 Manhay
 086/455118
 0474/83.79.99

Au Berger Gourmet
Traiteur
 Organisateur de banquet
 Glace artisanale

**Ets ANNET
 Georges & Fils** s.p.r.l.
 MENUISERIE GENERALE
 Fabricant châssis PVC - Volets - Parquets
 Agréation Portes coupe feu
 DEVIS & RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Rue des Allies, 13 - 6960 MANHAY
 Tél.: 086/45 51 79 - Fax : 086/45 57 52
 Mob.: 0475/44 79 71

TOITURES
Michel Lesenfants

Fond Del Core, 3
 6960 MALEMPRE
 Tél. 086/45.54.23
 Fax 086/45.58.47

S.P.R.L.
LESENFANTS
 Frères

Réparations moteurs - Machines agricoles
 Vente et location
 Magasin de pièces détachées

rue des Ecorces, 6 - 6960 MANHAY
 Tél. 086/45.55.75 - Fax 086/45.59.69
 garage.lesenfants@skynet.be

WEIDEMANN

OPÉRATION COMMUNES ET RIVIÈRES PROPRES — 2010



Vous avez été très nombreux à consacrer quelques heures de votre temps à nettoyer les abords des routes de notre commune.

En effet, cette année nous avons eu le plaisir de compter sur la bonne volonté de 310 personnes ! (9 villages et 7 écoles). Sans leur dynamisme et leur dévouement, cette opération n'aurait pu avoir lieu.

Ensemble vous avez ramassé :

- o 64 kg de canettes
- o 17 kg de verre
- o 37.50 kg de bouteilles plastique
- o 1.780 kg de matières non recyclables
- o 4 DEEE (déchets équipement électrique et électronique)

Afin d'inciter les plus récalcitrants d'entre nous à respecter votre travail et notre environnement, des panneaux ont été installés dans les villages ayant participé à l'opération et des bulbes de jonquilles seront plantés à l'automne prochain.

Gageons que les efforts fournis feront évoluer les comportements et contribueront à améliorer durablement la qualité de notre espace de vie.

Un très grand merci à tous les bénévoles





STOP AUX DÉCHETS VERTS DÉPOSÉS SUR LES BERGES



Dans les zones habitées, il est fréquent de voir les riverains déverser sur les berges leurs tontes de pelouses, le produit de la taille des haies, les feuilles mortes, voire les épluchures de légumes.

Pourquoi ces déchets sont-ils gênants, puisqu'ils sont « biodégradables » ?
Déposés sur les berges, ils en menacent la stabilité. Ils provoquent une asphyxie des plantes et le pourrissement de leurs racines. La berge n'est donc plus naturellement protégée et le cours d'eau peut l'éroder plus facilement.

Ils polluent la rivière. Les résidus de tontes de pelouses, en se décomposant dans l'eau, contribuent à la pollution organique du cours d'eau, et finalement, à son eutrophisation.



Les dépôts répétés de déchets verts le long d'une berge provoquent l'enrichissement du sol et l'apparition d'une végétation nitrophile exubérante (orties et liserons essentiellement), au détriment de la végétation caractéristique des berges (iris, reine des prés...) et de la faune qui lui est liée (papillons, libellules...). L'accès de la berge est également rendu difficile !



Ils empêchent le bon écoulement des eaux. Les branches et les déchets végétaux volumineux forment rapidement des mini-barrages où viennent s'accumuler d'autres objets flottants. En cas de crue, ces barrages peuvent provoquer une élévation anormale du niveau d'eau, et des inondations. Le terrain de celui qui a déposé ses déchets sur la berge peut donc être inondé par sa faute !

Que faire des déchets verts ?

Composter, broyer, les déposer au parc à conteneurs sont autant de possibilités offertes au propriétaire riverain d'un cours d'eau.

Jeter des déchets dans les cours d'eau est un délit puni par la loi !

Depuis février 2001, les communes peuvent sanctionner le rejet de tout déchet dans les cours d'eau ou dépôts dans les zones inondables, et ce sans intervention du parquet !

Il peut en coûter entre 25 et 245 € au contrevenant !



Un article de la cellule de coordination du Contrat de rivière Ourthe, basé sur le folder Journées du Nettoyage des CR Ourthe, Vesdre, Amblève et sur un extrait du Code de bonnes pratiques du riverain : la rivière ,et nos déchets", C-H. Born, CR Dyle et affluents, 17 pp.

→ Documents obtenus sur simple demande au 086/21.08.44 ou cr.ourthe@skynet.be



AU PARC À CONTENEURS...

Accès aux parcs à conteneurs réduit

A partir du 1^{er} juin 2010, l'accès aux parcs à conteneurs de l'AIVE est plus autorisé aux «non résidents en Belgique».

Nous invitons les usagers français, allemands et luxembourgeois à contacter leur municipalité pour connaître les déchetteries/parcs de recyclage locaux.

Les propriétaires d'une seconde résidence en Belgique seront toujours acceptés sur les parcs moyennant la présentation d'une preuve de résidence.

Pourquoi ce changement ?

- Pour respecter la législation européenne qui régit les transferts «transfrontaliers» de déchets.
- Pour arrêter de répercuter sur les citoyens belges les coûts liés à la gestion de ces déchets «extérieurs».

AIVE

BESOIN D'UN PETIT COUP DE MAIN AU JARDIN ?



Un travailleur de l'Agence Locale pour l'Emploi peut vous aider à raison de quelques heures par mois.

Contact : Laurence LAFALIZE au 086/45.03.20 (de 9h à 11h30)

AVIS AUX AGRICULTEURS



Les déchets toxiques et infectieux de votre exploitation

L'AIVE propose une solution simple.

A l'heure du réchauffement climatique, nous sommes tous invités à préserver l'environnement. Gérer les déchets de façon responsable en fait partie.

Les exploitations agricoles produisent aussi des déchets néfastes pour l'environnement. Les déchets infectieux en font partie et nécessitent d'être évacués correctement. L'AIVE, en collaboration avec le secteur privé, propose un service de collecte simple. En plus, la traçabilité de l'élimination des déchets est garantie.

L'affaire de professionnels

Les déchets infectieux et toxiques sont des déchets dangereux. Il est interdit de s'en débarrasser si ce n'est en les confiant à un collecteur agréé pour en assurer la collecte, le transport, le prétraitement et l'élimination. C'est une obligation légale.

La solution proposée par l'AIVE

Dans les communes affiliées à l'AIVE pour faire face à l'étendue du territoire et donc aux coûts de transport élevés, l'intercommunale, en collaboration avec une entreprise agréée, a mis en place un service de collecte groupé des déchets infectieux et toxiques produits au sein des exploitations agricoles. Cette collecte se déroule à date fixe dans les 51 parcs à conteneurs gérés par l'AIVE, parallèlement à la collecte des plastiques agricoles non dangereux.

Les déchets concernés sont essentiellement :

- les gants de fouille,
- les seringues usagées, les aiguilles et lames de bistouris,
- les compresses souillées,
- les flacons vides et les médicaments périmés,
- ...

Un service simple et abordable

Le service de collecte des déchets infectieux proposé est adaptable à vos besoins.

Le service proposé

- vous commandez à l'AIVE les récipients adaptés;
- vous vous inscrivez à la collecte (à la même date que la collecte des plastiques agricoles),
- vous déposez vos récipients remplis au parc à conteneurs à la date retenue,
- vous repartez avec de nouveaux récipients,
- vous recevez un certificat d'élimination agréée de vos déchets.

Deux collectes par an

- généralement les collectes sont organisées 2 fois par an, en même temps que les plastiques agricoles.
- les dates vous sont communiquées :
 - dans un courrier qui vous est adressé,
 - dans les revues agricoles,
 - sur le site internet de l'AIVE

Un prix acceptable

Le prix du service est fonction du nombre de récipients dont vous avez besoin.

A titre d'exemple, pour un conteneur hermétique de 60 litres, il faut compter environ 45 euros TVAC. Une somme modique au regard des nuisances que ces déchets peuvent générer. Ce prix comprend :

- l'achat du récipient,
- la livraison des récipients au parc,
- le transport vers le centre de traitement,
- Le traitement des déchets,
- l'envoi du certificat d'élimination.



Intéressés par ce service?

Contactez Arnaud LEIJDECKERS - Conseiller en environnement de l'AIVE
tél. 063 42 00 43 - GSM. 0497 51 91 85 - e-mail : arnaud.leijdeckers@idelux-aive.be

NOUVELLES PRIMES DE LA RÉGION WALLONNE

En synthèse

- **Priorité à l'isolation** pour tout bâtiment dont la demande de permis d'urbanisme est antérieure au 1er décembre 1996, en calculant les primes **en fonction des revenus et en fonction de la technique utilisée** : isolation des murs par l'extérieur, par l'intérieur, isolation du creux du mur (ou de la coulisse) - Isolation du sol "par cave", ou "sur dalle" - Isolation du toit ou des plafonds.
- Sur-prime en cas d'isolants « naturels » (fibres végétales ou animales).
- Une seule prime pour le remplacement du vitrage et des châssis: introduire la demande au Département du logement après le remplacement du vitrage. Attention bien respecter les normes minimum des K. Si vous souhaitez réaliser d'autres travaux en plus

des vitrages ou des menuiseries extérieures vitrées, vous devez solliciter la prime à la réhabilitation classique. C'est le cas, par exemple, pour des portes non vitrées ou dont le vitrage représente moins de la moitié de la surface de la baie, de la toiture, de l'électricité, des murs, ...

- **Nouvelles primes :**
 - Test d'étanchéité à l'air
 - Protection solaire extérieure
 - Ventilation : un système de ventilation performant avec récupération de chaleur.
 - Réseaux de chaleur dans l'habitat groupé (biomasse ou micro co-génération)
 - Appartement passif, dont la demande de permis d'urbanisme est postérieure au 1er mai 2010

Remarques :

Le nouveau programme du 01.05.2010 au 31.12.2011 (par rapport au régime actuel des primes) :

- ⇒ augmente les primes en ce qui concerne l'isolation des parois
- ⇒ diminue les montants sur les chaudières au gaz naturel, mais valorise l'audit énergétique préalable par une surprime de 200€ et de 50 € si on place un système de régulation en même temps que chaudière.
- ⇒ Nouveaux logements : distinction entre maison uni familiale et maison passive dont la demande de permis d'urbanisme est antérieure ou postérieure au 1er mai 2010. En outre, après le 1er mai, on tient compte du Ew (le niveau de performance énergétique globale du bâtiment).
- ⇒ Primes pour pompes à chaleur, unité de micro co-génération, audit, chaudières au gaz naturel ...

Pour tous renseignements, contacter Olivier Fagnant les lundis et mardis au 086/219965, au 0474/885751 ou sur olivier.fagnant@manhay.org.

NOCES DE DIAMANT ET D'OR

Le 22 mai dernier, quatre couples ont été reçus à la maison communale à l'occasion de leur anniversaire de mariage.

Ont fêté leurs 50 ans de mariage :



Jean Marie Lambotte et Rachel Servais de Manhay



Hubert Baronheid et Octavie Cox de Grandménil

Ont fêté leurs 60 ans de mariage :



Jean Lamy et Josette Lacasse de Harre



Roland Thyssen et Odette Hogge de Fays



3 minutes suffisent à un voleur pour entrer chez vous.
La prévention, c'est l'affaire de TOUS.

Votre police met deux services à votre disposition:
 ● un réseau de conseillers en techno-prévention
 ● "police veille"



La techno-prévention

« Police veille »

Qu'est-ce que la techno-prévention?

Comme son nom l'indique, la techno-prévention rassemble des moyens techniques de prévention des vols. Ces moyens prennent trois aspects:

- **Les mesures organisationnelles** (bonnes habitudes);
- **Les mesures mécaniques** (architecturales et physiques);
- **Les mesures électroniques.**

Ces mesures ont pour but de compliquer et retarder au maximum l'intrusion du cambrioleur afin de le dissuader. Elles réduisent donc considérablement le risque d'être victime d'un cambriolage ou d'une attaque.

Le conseiller en techno-prévention.

C'est un policier qui a été spécialement formé par le Service Public Fédéral Intérieur à cette pratique. Son intervention est **entièrement gratuite**. Son rôle est de fournir un avis objectif et complet. Ses conseils ne vous engagent en rien.

Qui peut faire appel à lui et comment?

Chaque citoyen peut solliciter son appui. Il suffit de contacter votre poste de police:

En quoi consiste « police veille »?

En cas d'absence prolongée de votre part (vacances, hospitalisation,...) vous pouvez solliciter une surveillance particulière de votre habitation par la police.

Cette démarche suppose que vous preniez vous-même un certain nombre de mesures de sécurité pour votre habitation (mesures organisationnelles — bonnes habitudes). Les policiers de la zone de police assureront dès lors une surveillance sporadique et répétée, tant de jour que de nuit, 7 jours sur 7, de votre habitation.

Ce service est lui aussi **entièrement gratuit**

Qui peut bénéficier de « police veille » et comment?

Chaque particulier peut faire appel à ce service en cas d'absence prolongée (quel qu'en soit le motif). Il suffit de:

- remplir le formulaire téléchargeable sur le site de la zone de police www.policefamenne-ardenne.be et le renvoyer par voie postale ou courrier électronique ou le faxer à
 - « Surveillance domicile »
 - Rue Notre Dame de Grâces, 105
 - 6900 MARCHE-EN-FAMENNE
 - Fax : 084/310.319

Poste de police de MANHAY, route de Bomal, Grandménil, 9 - 086 / 45 53 98
 Accessible du lundi au vendredi de 8h à 12h ou sur rendez-vous
 Votre conseiller techno-prévention : INP BOULANGER

Bon à savoir : DEDUCTION FISCALE



Tout contribuable, propriétaire ou locataire, qui effectue certaines dépenses pour une meilleure sécurisation de son habitation peut bénéficier d'une réduction d'impôt.

Pour plus d'informations, consultez le site www.besafe.be

Mesures organisationnelles ou « bonnes habitudes »



Elles ne coûtent rien, sont très utiles et souvent adéquates, par exemple:

- * ne pas oublier d'utiliser les serrures, fermer les fenêtres;
- * fermer la barrière d'accès à la propriété;
- * ne pas laisser à vue : clés, objets de valeur, ...
- * donner des signes visibles de présence lors de votre absence (éclairage aléatoire, radio...)
- * faire vider la boîte aux lettres...
- * Conserver en un lieu sûr une liste des objets identifiables, des photos de vos biens...
- * Avertir les voisins en cas d'absence;

Mesures mécaniques

- * Augmenter la visibilité de votre habitation: **70% des cambriolages ont lieu par l'arrière** ou un accès non visible de la rue. Les haies de plus d'1,2 m sont donc déconseillées.
- * Compliquer le cheminement du voleur: barrières.
- * Utiliser des serrures de sécurité (cylindres) et des plaques ou rosaces de sécurité.
- * Utiliser des charnières « indégondables »,
- * Fixer solidement les soupiraux.
- * Placer des éclairages avec détecteurs de mouvement à l'extérieur;
- * Empêcher le coulisement de la porte de garage.....



Mesures électroniques—Alarmes

- * Une alarme signale une intrusion, elle ne l'empêche pas.
- * L'utilisation de moyens électroniques est complémentaire aux mesures précédentes.
- * Vous devez déclarer la mise en service d'une alarme sur policeweb.belgium.be (il faut un lecteur de carte d'identité) ou par votre poste de police.



DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

Des élèves livrent "Bataille"

En effet, les élèves de la classe des 4e et 6e années primaires de l'école de Grandmenil avaient décidé de s'inscrire à l'édition 2009-2010 de la "Bataille des livres" organisée par la Suisse et relayée en Belgique par la Communauté française.

Cette "Bataille" est un programme de promotion de la lecture pour les jeunes de 8 à 12 ans. Elle s'étale sur toute une année scolaire avec comme points d'orgue des quiz intercontinentaux à la Foire du Livre de Bruxelles et au Salon du Livre de Genève.

Pour notre part, nous devons lire 29 livres à partir du 9 novembre 2009 jusqu'à la finale de Genève, le 29 avril 2010.

Connaissez-vous le village de MOZET ?



Nous en avons tellement parlé depuis la rentrée que ça y est, nous l'avons découvert, et de la plus belle des façons.

Vinciane Bodson Et oui ! Il s'agit de l'endroit où nous avons vécu notre première classe verte (et les madames aussi).

C'est dans le château de Mozet que nous avons vécu pendant 3 jours comme des rois. Nous y avons découvert la nature à travers les sens tandis que les grands de primaire vivaient comme au Moyen-âge. Et surtout quelle joie de vivre ensemble !

Quels magnifiques souvenirs nous en garderons ! Nos yeux brillent encore quand nous y pensons et tant de choses à raconter à maman et à papa...

Les classes maternelles et primaires de Grandménil.

A la chèvrerie

Et nous voilà encore repartis dans notre grand bus orange qui nous permet de découvrir tant de choses.

Cette fois, la destination c'est OZO. Nous partons donc y visiter la chèvrerie. Nous écoutons attentivement toutes les explications de Madame Viviane, la propriétaire. Nous caressons les chèvres et nous leur donnons du foin. Attention à nos vêtements car elles mangent tout !

Le meilleur est pour la fin avec la dégustation des bons fromages au lait de chèvre.

Merci de nous avoir si gentiment reçus.



Les enfants de la classe maternelle de Grandménil.

Dochamps



L'école de Dochamps a passé un merveilleux séjour au château de Dalhem (dans la région de Visé).



Notre classe a donc dignement représenté la province de Luxembourg dans la catégorie B ce 29 avril dernier. Même si nous avons trouvé cette épreuve exigeante, nous étions super heureux d'y avoir pris part.

Les élèves des 4e et 6e et leur instituteur.

J-F Doster

Les classes de neige



tionnel était donc bien présent et avait toute son importance.

Et pour bien évidemment s'initier à la pratique des sports d'hiver : 5h de ski par jour (dont 4h de cours).

Une matinée en raquettes a également été organisée, afin de montrer une autre facette des sports de neige. Pour beaucoup d'élèves, c'était le premier contact avec les skis, les bottines, etles chutes !! Mais chacun a pu évoluer selon son rythme, sous les encouragements des accompagnateurs. La progression a été rapide : volonté, motivation étaient de mise ! Certains sont même devenus des champions de la glisse ! Une petite préparation de mise en forme, de renforcement musculaire avait été faite au cours d'éducation physique, les semaines précédant le voyage.

En fin de séjour, chaque élève a mérité et a gagné l'étoile en rapport avec ses capacités et ses progrès. Pour agrémenter le tout, les élèves ont pu bénéficier d'un cours d'astronomie, par une nuit froide certes, mais sans nuage. Bien entendu, ils ont pu savourer le plat typique, la raclette savoyarde !

Ce voyage a été unanimement apprécié, il laissera à chacun des souvenirs inoubliables et donnera l'envie à certains de renouveler l'expérience !

L'air de la montagne et les efforts physiques fournis durant toutes la semaine ont ramené des enfants pétillants.

Un grand merci à tout le personnel d'encadrement pour leur dévouement et leur professionnalisme mais aussi au Comité de Parents des écoles communales qui nous a bien soutenu dans cette aventure.

Vinciane Bodson.

C'est la deuxième année que les classes de neige sont organisées pour les élèves de 6ème année des écoles communales de Manhay.

Destination le domaine des CARROZ, en Haute Savoie, non loin de Chamonix.

Pourquoi ces classes de neige ?

Pour découvrir un environnement différent, d'un point de vue géographique et social.

Pour vivre des découvertes et apprentissages en dépaysement par rapport au milieu habituel.



Pour séjourner dans un autre pays, entre copains et copines, mais également avec une autre école et donc d'autres élèves, dont une enfant non-voyante. Notons aussi les rencontres avec leurs compagnons de l'Athénée de Manhay qui ont partagé ces moments inoubliables. L'intérêt rela-



Les écoles de Malempré et de Vaux-Chavanne ont mis leurs efforts pour réaliser un projet sur l'habitat.

Des animateurs de L'Atelier de Marcourt ont soutenu ces écoles dans ce travail qui s'est déroulé durant cette année scolaire. Visite de musées, visite de Bruxelles, constructions de cabanes, étude de notre patrimoine. Un programme riche et varié qui a permis à nos élèves de mieux comprendre notre environnement.



L'école de Harre en classe d'équitation

Au mois de mars, nous sommes partis 4 jours en classe d'équitation au Poney-Club du Busson à Buissonville. La première semaine les 1ère-2ème-5ème et la deuxième semaine les 3ème-4ème.

A notre arrivée, la majorité d'entre-nous n'avait jamais mis le pied à l'étrier. Mais grâce au professionnalisme des moniteurs, nous sommes pratiquement tous repartis en ayant fait du trot et du galop. Quatre d'entre nous ont même fait de l'obstacle. Nous avons également appris à prendre soin du cheval qui nous avait été confié pour le séjour.

Nous avons réalisé de superbes bricolages lors d'ateliers créatifs et un jeune homme est venu nous faire découvrir et essayer différentes techniques de cirque.

Le mardi nous avons visité l'Autrucherie du Doneu dont le propriétaire est le seul expert européen en autruches. Après cette visite très instructive, nous avons dégusté une bonne crêpe à l'œuf d'autruche. Un régal ! Tout comme la cuisine de Mme Houssa, la patronne du Poney-Club, d'ailleurs.



Nous sommes presque tous rentrés à Harre en pleurant car nous ne voulions pas quitter « nos chevaux » et surtout cette ambiance familiale dans laquelle nous avons été accueillis. Le retour à la réalité fut un peu brutal et nous avons hâte d'être l'année prochaine pour revivre une nouvelle aventure.

Les élèves de l'école de Harre

Les écoles d'Oster et d'Odeigne au Far West.

"Le fil conducteur des classes de dépaysement des écoles d'Oster et d'Odeigne était, cette année, la culture amérindienne avec la découverte de ses valeurs et de son histoire. Du 23 au 26 mars 2010, nous avons pu découvrir d'autres modes de vie, éveiller les enfants au souci de l'environnement et aux valeurs fondamentales de respect et d'entraide.



Les activités étaient toutes en lien avec le thème. Lors de chacune de celles-ci, les enfants ont été initiés sous forme de jeux au mode de vie, aux coutumes et aux croyances d'une nation ou d'un groupe ethnique particulier. Chaque activité se déroulait dans un décor correspondant au milieu de vie dans lequel évoluaient les groupes et nations concernées."



Fête des grands-parents

Le vendredi 12 mars 2010, les élèves des écoles d'Odeigne et d'Oster ont invité leurs grands-parents pour leur présenter un petit spectacle. C'est dans une ambiance chaleureuse et la bonne humeur que ceux-ci ont pu apprécier chants, danses et poésies préparés pour l'occasion.

Il s'en est suivi un petit goûter. Merci aux mamans pour leurs bonnes pâtisseries.



Souper/spectacle



Le vendredi 30 avril 2010, s'est tenu, à la salle de Grandmenil, le souper des écoles d'Oster et d'Odeigne. Plus de 220 participants...Quel succès!

A cet effet, les enfants avaient préparé un spectacle alliant chants, danses, blagues et poésies sur le thème de l'amitié. Des plus jeunes (2 ans et demi) aux plus grands (12 ans), chacun a su trouver sa place sur scène et prendre beaucoup de plaisir. Rendez-vous l'année prochaine.

VWJ TOITURE & MENUISERIE
Vincent JORIS
Samrée, 78 - 6982 LA ROCHE
GSM: 0497/17 89 76 - Fax: 084/44 45 08
TVA: BE 0878.987.472 - Banque CBC: 732-6473633-01

MENUISERIE - EBENISTERIE - CHARPENTERIE
BONJEAN PAUL
*Spécialités châssis - Porte en chêne
Placards en chêne massif*
Rue de la Stotte, 3 - GRANDMENIL - Tél. 086/45.56.52
Enregistrement 11.20.10

Le mot du directeur

L'année scolaire touche déjà à sa fin. C'est l'heure des évaluations pour nos élèves et pour les activités mises en place lors de cette période. Nos élèves de 2^e et 4^e vont participer pour la première fois aux évaluations C.T.E. (Commission de Travail sur les Evaluations).

Il s'agit d'une évaluation externe proposée par des directeurs d'école de la province du Luxembourg dont Manhay fait maintenant partie. Nos grands de 6^e année vont devoir réussir l'évaluation externe CEB pour rentrer dans le secondaire. Je souhaite une bonne préparation et de bons résultats à tous nos élèves.

Cette année fut parsemée d'activités enrichissantes, variées et épanouissantes. Je peux mettre en évidence l'opération fruits à l'école, les classes de dépaysement, les ateliers nature, le théâtre de marionnettes, le cirque à Liège ou encore la journée des 6^e primaire au parc Chlorophylle. Vous pourrez revoir quelques photos de ces événements sur notre site internet.

Pour y accéder, il suffit de lancer une recherche dans Google et choisir « les écoles communales de Manhay ».

Je voudrais également relayer les propos de madame Sandra Collin, la maman d'Emy élève de 1^{ère} année de l'enseignement communal qui est atteinte d'amyotrophie spinale et se déplace en fauteuil roulant. « Je tiens à remercier les enfants de l'école pour leur attitude envers Emy, leur dévouement et leurs attentions mais aussi tout le personnel de l'école communale ; du professeur de gym qui adapte les exercices, aux surveillantes de midi, au personnel d'encadrement des classes de dépaysement et bien évidemment son institutrice ». L'intégration d'Emy dans l'enseignement primaire est une grande réussite de cette année scolaire.

Pour terminer, je souhaite à tous d'excellentes vacances propices au ressourcement et à la découverte.

Yves BODSON.



*Le CPJ, la voix des jeunes
de la province de Luxembourg
en Belgique et à l'étranger !*

*Renouvellement et élections
de la législature 2010-2012*

Tu es né entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31 décembre 1995 et domicilié dans l'une des 44 communes de la province ? Tu veux que l'on tienne compte de ton avis ? Tu as envie de défendre les idées des jeunes ? Tu as des projets plein la tête ? Tu veux vivre de nouvelles expériences et rencontrer d'autres jeunes ? Tu aimerais bénéficier de l'expérience d'autres personnes ? Alors le CPJ est fait pour toi ! Pendant 2 ans, au travers de 6 sessions de 3 jours, tu auras l'occasion de découvrir les médias et les événements organisés dans notre province, l'occasion de te former en participant à de nombreuses activités en province mais aussi à l'étranger, de vivre une expérience enrichissante avec d'autres jeunes et de représenter tous les jeunes de la province en Belgique et à l'étranger.

Alors, n'hésite plus, lance-toi dans cette belle aventure... Attention, il n'y aura qu'un représentant par commune !

*Le CPJ,
la voix
des jeunes
de la province
de Luxembourg
en Belgique et
à l'étranger !*



Réunions - Formation - Culture - Découverte des médias - Projets - Salons
Grappe Jeunes - Visites - Débats - Expérience - Environnement
Organisation d'activités diverses - Travail de mémoire
Expression de soi par la voix - Développement durable - Plan langues
Au cœur de la citoyenneté - Une ardeur d'avance
Parlement Européen de la Jeunesse - Echanges
Jury du Godefroid Jeune - les jeunes ont du talent.be

Plus d'info ?

Province de Luxembourg - CPJ
N.DALAIDENNE, Coordonnatrice du CPJ
Place Léopold 1 - 6700 ARLON

063 212 767 - cpj@province.luxembourg.be
www.province.luxembourg.be
(rubrique Conseil provincial)



**STAGES
2010
Manhay
Eté :
de 3 à 17 ans**

**Une organisation
reconnue par
l'O.N.E.**

Avec le soutien de :



L'Administration communale
de Manhay

Programme complet et détaillé en ligne sur: www.sport-fun-culture.be

Inscriptions en ligne recommandées, [une confirmation vous sera renvoyée !](#)

S 1	<p>• Du 2 au 6 août 2010</p> <p>Bambins (3-6 ans) : « Les Cow Boys et les Indiennes » Bricolages et créations diverses sur le thème du Far West!</p> <p>Foot « Standard » (6-13 ans) : Visite au Standard, entraînement et dédicaces !</p> <p>Cuisine/ Sports 6-13 ans : Une dîner presque parfait ! Stage combinant l'art de la table et le sport...</p> <p>Ados Fun Aventure (12-17 ans) : Karting-Laser-Game-Kayak +Tir à l'arc...</p>	<p>60€</p> <p>70€</p> <p>70€</p> <p>90€</p>
	<p>• Du 16 au 20 août 2010</p> <p>Bambins (3-6 ans) : « Les marionnettes font la fête »</p> <p>Raquettes/Sports (6-13 ans) : Tennis-Badminton-Tennis de table + Sports: Tous les jours une activité Multisports.</p> <p>Danse/ Art et déco (6-13 ans) : Chorégraphies sur les tubes actuels + Ateliers « Déco » : Scrapbooking, Bijoux, ...</p>	<p>60€</p> <p>70€</p> <p>65€</p>
	<p>• Du 23 au 27 août 2010</p> <p>Bambins (3-6 ans) : « Brico-Cuistots » Les aliments à manger et à bricoler !</p> <p>Vélo-Multisports/Athlétisme (5-8 ans) : Arrive à 4 roues et repars à 2 roues.</p> <p>Vtt/Athlétisme (9-14 ans) : Randonnées, parcours + initiation aux courses, sauts et lancers...</p>	<p>65€</p> <p>60€</p> <p>60€</p>
	<p>informations</p> <p>Renseignements & inscriptions : → via le site internet www.sport-fun-culture.be → Gsm : 0477/82.95.05</p> <p>Paiement : le 1er jour du stage en espèces ou par compte au 001-4840155-28</p> <p>Lieux des stages : Athénée Royal de Manhay</p> <p>Encadrement : Par des moniteurs diplômés, régionaux et aux normes O.N.E.</p>	<p>Vos avantages</p> <p>Attestations - Réduction pour le 2è enfant !</p>

**LE CPAS INTERVIENDRA A RAISON DE 20 EUROS PAR ENFANT DOMICILIÉ DANS LA COMMUNE
PAR STAGE E.S.N.**

Cette intervention est étendue aux enfants qui séjournent chez leurs grands-parents pendant la durée du stage.

CETTE SOMME EST A DEDUIRE DIRECTEMENT DU MONTANT DE L'INSCRIPTION AVANT PAIEMENT.

A PROPOS DE VERT POMME

Avec l'arrivée du printemps, notre nouveau potager a vu le jour à Harre. Plusieurs parcelles ont été mises à la disposition des familles. La découverte du jardinage et l'échange de pratiques sont au rendez-vous. Deux bacs de culture en hauteur permettent aux personnes à mobilité réduite l'accès aisé au travail de la terre.



Une partie du potager reste gérée par l'asbl afin de fournir des légumes de qualité au public des environs. Deux zones labourées sont «cultivées» avec un engrais vert afin d'enrichir le sol pour y accueillir un potager scolaire ainsi que la culture de petits fruits.

Une haie d'essences locales a été plantée et deux larges bandesensemencées en fleurs sauvages pour le plaisir des yeux et des insectes ! Si les abords des cultures sont tondus, le reste du terrain sera géré en fauchage tardif. L'ensemble du site devrait favoriser à merveille notre biodiversité.



Un programme d'une quinzaine d'animations différentes est proposé aux écoles de la commune qui pourront aisément se « spécialiser » dans leur approche de la nature. Un contenu varié allant du règne des champignons à la découverte du plateau des Tailles, de la sylviculture aux balades d'orientations... devrait répondre au goût de chacun.

Au niveau des activités ponctuelles sur le site de Vert Pomme, rue de l'Eglise à Harre :

- Le 20 Mars, Eric Goose animait l'atelier « taille des fruitiers ». Il a su tenir le public en haleine malgré les conditions météo exécrables.
- Le 17 Avril, Serge Rouxhet, membre de notre asbl, mettait ses mains habiles à notre service lors d'un atelier « greffe de variétés anciennes et locales de pommiers ». Chacun est reparti avec un pommier greffé personnellement.
- Le 22 Mai, avec Jean Delarue, nous accueillions les amoureux des oiseaux lors d'une balade de reconnaissance des chants de printemps.
- Le 29 Mai, les plus motivés nous ont rejoints pour un chantier de gestion sur le plateau des Tailles. Avec les conseils de Denis Parkinson, nous avons repiqué linaigrettes et sphaignes pour favoriser la restauration de la flore de nos tourbières.

Prochains rendez-vous :

- Le 19 Juin, « lutte intégrée au verger et au potager » : des plantes utilisées pour leurs vertus insecticides, fongicides, stimulantes (recettes) ; des insectes utiles, pollinisateurs ou prédateurs (construction de nichoirs) ; des oiseaux, des hérissons, des belettes, des batraciens ... dans notre jardin : le rêve pour se débarrasser des rongeurs, limaces et autres chenilles voraces (nichoirs, abris).
- Le 25 Septembre, « balade familiale à la découverte des champignons des bois ». Reconnaissance des grandes familles avec les bons comestibles, mais aussi les grands toxiques.

Renseignements et réservations (obligatoire) : Stéphane Barthélemy 0492 861 518, info@vert-pomme.be

Requête à tous :

Des vieux outils dorment dans votre remise depuis trop longtemps. Faites un bon geste en les offrant à notre asbl. Nous leur réservons un accueil chaleureux et des mains courageuses s'en serviront pour travailler.

Communication :

Notre asbl tiendra son assemblée générale le 22 juin à 20h00 au Vicinal à Manhay, vous y êtes cordialement invités.

Remerciements :

Yves Pirothon pour avoir labouré notre potager.
Michel Lesenfants pour nous avoir prêté une roulotte de chantier.
La commune de Manhay pour le raccord à l'eau, l'approvisionnement en terre et en mulch.
Le Cpas de Manhay pour avoir mis à notre disposition Joseph Renard qui entretient notre site avec conviction.



Stéphane Barthélemy
0492/ 86 15 18



Sous l'impulsion de Jeanine Simon, la Ligue Alzheimer, avec le soutien du CPAS de Manhay, la collaboration du Syndicat d'Initiative, ouvrira bientôt

UN 20 ÈME « ALZHEIMER CAFÉ » À ... MANHAY.

Mme Henry, Présidente de la ligue Alzheimer, présentera, informera et animera de 14 à 16 heures.

Quand ? **Le jeudi 23 septembre 2010 à 14 heures :** Ouverture
Par la suite, les « Alzheimer café » auront lieu tous les quatrièmes jeudis du mois, sauf congés scolaires de 14 à 16 heures.

Où ? A l'ancienne gare du Vicinal, entièrement rénovée (rampe d'accès – ascenseur) Rue du vicinal, 18 à Manhay

Pour qui ? Toute personne, proches, amis, enfants, aidants, confrontés de près ou de loin à la maladie d'Alzheimer.

Objectifs ?

- Information
- Importance de parler ouvertement de la maladie.
- Rompre l'isolement social des malades et de leurs proches.

Inscription : Tel : +32-(0)4.229.58.10
N° gratuit : **0800.15.225** (à partir de tout poste fixe en Belgique)
Adresse e-mail : ligue.alzheimer@alzheimer.be

Alzheimer Café C'est quoi ?
Un lieu de rencontre convivial et amical

Un espace d'écoute et de paroles sans tabous dans le respect de la personne.

Un moment récréatif devant une tasse de café.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE MANHAY

Depuis quelques temps déjà, la bibliothèque communale de Manhay s'est installée dans les locaux de l'ancienne gare du vicinal au n° 18 de la rue du vicinal à Manhay.

Plus de 10.000 livres de tous les genres sont à la disposition de tout public (enfants, adolescents et adultes).

Heures d'ouverture : le mercredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 10h30 à 12h30

Tél.: 086/45.62.90 - 0498/537 557 Martine Vande Lanoitte – 0497/721 683 Anne Fagnant.

DES MODIFICATIONS POUR LE BIBLIOBUS



En juin et juillet, le bibliobus stationnera à Manhay, à côté de la bibliothèque, rue du Vicinal, au lieu du parking de la maison communale.

Dès le mois de septembre, l'arrêt de Manhay sera supprimé, car il fait double emploi avec la bibliothèque. Le bibliobus stationnera alors à **DOCHAMPS** sur le parking rue du

Vieux Frêne, à proximité de l'école.

Les horaires ne seront pas modifiés : **le 1er samedi du mois** : de 10.00 à 13.00 à DOCHAMPS
de 13.30 à 15.30 à HARRE

VIOLENCES CONJUGALES

Le premier mercredi de chaque mois de 15h00 à 18h00
Permanence assurée par Madame Bourguignon, épouse A. Duquesne
Ancienne gare du Vicinal (entrée par l'arrière, 1er étage)

PORTRAIT D'UNE ASSOCIATION : LE CLUB DES 3X20 D'ODEIGNE-OSTER

C'est la première fois que notre modeste assemblée prendra place dans cette revue, mais au fond, pourquoi pas! Pour nos deux petits villages, notre club compte environ 120 membres, quelques-uns venant de villages voisins.

Nos prestations annuelles n'ont rien de mirobolant, mais elles sont chaleureuses et suivies assidûment.

Après les dernières offensives hivernales, nous débutons l'année nouvelle par un repas chaud précédé bien sûr de l'apéro à volonté et de sa suite exquise de zakouskis. Des personnes extérieures au club peuvent y participer.

Vient ensuite une excursion toujours en Belgique, mais dans d'autres provinces, notamment en Hainaut ou vers Bruxelles (exemple : le château féodal de Trazegnies, le musée de Mariemont, ou encore "l'Archéosite d'Aubechies" dans l'entité de Beleal en repassant par la brasserie Dubuisson célèbre pour sa "Bush" ce qui assurait un retour joyeux!). Ceci vers la fin du printemps.

Nous avons un second repas : "pâtes ou cuisine régionale" et comme pour le premier, suivi inmanquablement d'une tombola et d'une petite sauterie à l'accordéon appréciée de tous. Une seconde excursion, en fin d'été, pas loin de chez nous : il y a tant de belles choses à voir dans notre région!.

Enfin, pour clôturer l'année, au début décembre notre goûter gratuit, réservé aux membres et au cours duquel sont fêtés les 80 et 90 ans de l'année passée. Chose exceptionnelle, nous en avons 4 de 80 ans et 4 de 90 ans! A l'occasion de ce goûter, nous remettons à chacune et à chacun le cadeau de fin d'année.



Vous pouvez constater que notre année 3x20 est loin d'être triste et inactive comme beaucoup d'autres groupes, à croire que notre âge "certain" est synonyme de gaieté...

Tout cela avec l'aide de la commune et du Cpas. Un grand merci.

Le comité.

LE PETIT-DÉJEUNER MALIN DE LA LIGUE DES FAMILLES

Le Comité de la Ligue des Familles de Manhay organise son désormais traditionnel "Petit déjeuner malin" **le dimanche 27 juin 2010** à La salle Li Va d'Chavan à Vaux-Chavanne de 8 à 11 h.

Ce petit déjeuner, sera composé de produits locaux, produits issus du commerce équitable et de produits équilibrés

Renseignements et réservations :

Annick SEPULT 086/45.59.22 — 0497/90.18.95

Josiane LESENFANTS 086/45.56.28 ou 0496/52.18.90



Dans le cadre du challenge Famenne-Ardenne, **le Jogging d'Oster** se déroulera **le samedi 09 juillet 2010**.

Avis aux amateurs.
Bienvenue à toutes et à tous

Plus d'infos :
0497/90.29.99 (Philippe DUBOIS)



Garage LATOUR

réparation toutes marques
spécialiste RENAULT

Philippe LATOUR

route de Liège 74
6960 MANHAY

0475 61 42 18

MAISON

monfort

*vosre
assurance
confort*



MOBILIERS - CUISINES - DECORATION

Hébronval, 26 - B-6690 VIELSALM

Tél. 080/41 87 41 - Fax. 080/41 84 68
monfortsa@skynet.be - www.monfort.be



sa BDH - Barthélemy

DEMOITIE

6960 HARRE - 086/43 37 24

TOITURE - CHAUFFAGE - SANITAIRE

« Le meilleur des services au juste prix »

TOITURE :

- Ardoise naturelle
- Plats-formes
- Isolation de greniers
- Bardage de pinons

CHAUFFAGE :

- Pompes solaires
- Pompes à chaleur
- Chaudières à condensation
- Installations et entretien

SANITAIRE :

- Récupération eaux de pluie
- Plomberie
- Aménagement de S. de B.

Collaboration étroite avec les audits énergétiques.

www.demoitie-barthelemy.be e-mail: barthelemy.demoitie@skynet.be

Menuiserie-Ebénisterie-Sculpteur
Restauration de meubles



Johan DEVAHIVE

17, rue des Claireschamps, Clerheid
6997 Erezée

Tél/Fax 086/40 19 44

Gsm 0478/81 13 97

www.johan-devahive.net

Vente et Pose de châssis PVC • Bois • Alu



MENUISERIE

SPRL Joël DERENNE

13, rue des Boussines
6960 VAUX-CHAVANNE - MANHAY
Tél./Fax 086/45.56.25
j.derenne@skynet.be

Garnissage
de tous vos
sièges

SPAR



Pour vos achats, pensez SPAR
La gérante, Lambert Françoise vous accueille
le lundi de 13h30 à 18h30,
du mardi au samedi de 9h à 18h30
et le dimanche de 9h à 12h

route d'Erezée 4

manutention SERVICE



IMPORT - EXPORT
REPARATION TOUTES MARQUES

Matériel de génie civil VENTE ET LOCATION

Rue du Bois Lardinois 6960 MANHAY

Tél.: 086/ 45.53.71 - Fax: 086/45.00.75 - Gsm: 0478/ 90.85.64
manutention.service@skynet.be

Chariots élévateurs,
Mini-pelle,
Chargeurs,
Téléscopiques
etc...



CHAUFFAGE ET SANITAIRE

Installation - Dépannage
Installation solaire et gaz
Panneaux solaires

Samrée chauff

Samrée, 81 - 6982 La Roche

Tél./ Fax: 084/44 40 44

CLOSSEN
Michel & Francis

Michel: 0497/48 03 30 - Francis: 0496/92 56 93

LE COMITÉ CULTUREL VOUS INVITE À SES SORTIES CULTURELLES.

Samedi 28 août 2010

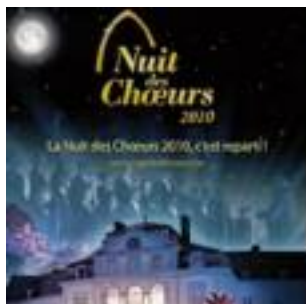
« La Nuit des Chœurs » dans le domaine de Bois-Seigneur-Isaac à 1421 Ophain

Le principe du concert-promenade, qui a fait tout le succès de l'événement, reste inchangé :

Six ensembles vocaux de renommée internationale, au style musical bien distinct, font vivre le domaine historique intégralement illuminé pour l'occasion. Répartis sur 6 scènes (disséminées dans le vaste domaine) les artistes répètent leur concert de 20 minutes à 4 reprises au cours de la soirée. Les horaires de ces concerts vous permettent de découvrir, en alternance et à votre propre rythme, l'ensemble des formations vocales tout en profitant des espaces de repos et de restauration.

Le programme de la Nuit des Chœurs 2010 rassemble quelques perles inattendues dans des styles bien trempés :

**L'Ensemble de Rio BR6
The Voca People
Carmina Slovenica
Earth, Wind & Fire
The Rubettes
Vienna State Opera**



En fin de soirée, tous les artistes se rassemblent sur la grande scène pour un final inoubliable et unique.

Le proxibus est d'ores et déjà réservé pour vous emmener à ce spectacle unique (départ vers 16h).

Le prix par personne est de 30€ (entrée et transport compris).

Ces places seront à la disposition de tous sur réservation auprès d'Anne Mottet, au 0498/261133

Le paiement de 30€ sur le compte 000-3257041-72 du comité culturel vaut réservation définitive.



exposition

7
Ébullitions
créateurs BD de la province de Luxembourg

Alain BAUDSON, DIDOT, LA HESSE & FRÉMOK,
Pierre-Emmanuel PAULIS, Jean-Claude SERVAIS,
STÉDO, Etienne WILLEM.



Ce 7 mai a eu lieu le vernissage de l'exposition itinérante mettant la bande dessinée à l'honneur, la **Province de Luxembourg** et son **Service provincial de la Diffusion et de l'Animation culturelles** s'attachent à promouvoir **7 bédéistes ayant une attache en province de Luxembourg. Alain Baudson, Didot, La Hesse & Frémok, Pierre-Emmanuel Paulis, Stédo, Etienne Willem.**

Pierre-Emmanuel PAULIS nous a honoré de sa présence, accompagné de son héroïne, la jolie astronaute Tania alias Judith Biernaux pour une séance de dédicaces.

Fan de bande dessinée, il est aussi depuis son enfance, passionné par l'aéronautique et la conquête spatiale. A cette occasion, il nous a donc entraîné dans ses aventures vertigineuses.

LES COURS À L'ESPACE CITOYEN INFORMATIQUE

A partir du mois de septembre, les cours reprendront à l'espace citoyen informatique du Cpas de Manhay, dans les locaux de l'ancienne gare du vicinal.

Droit d'inscription : 10€ - Syllabus gratuit.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter :
le CPAS de Manhay (086/45.50.94) ou Claudy HUET (0498/973957).

Les inscriptions se font par téléphone au 0498/973957



ELECTRICITE GENERALE

DETECTION INCENDIE ET INTRUSION

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

MISE EN CONFORMITÉ

AGRÉÉ RÉGION WALLONNE

086/21.03.08

moens.michel.werks@belgacom.net

Rue de Mont, 3A
6940 WERIS
Gsm 0495/82 04 82

EUROCAMPING



servicetrade (pedalechaises, boules, mini-golf, spa, mini-golf, snack-bar, restaurant, campitrol en wasserens,

glaciars en plein air chauffés, tennis, mini-golf, plateau de jeux, café, friterie et restaurant, saunette et salon-taxi.



Chemin de Bettaumont, 30 - LAMORMENIL (Manhay) - 086 45 51 50

SPRL SCIERIE

Emile **FINFE**



BOIS - SCIERIE
Station de traitement des bois
Bois de construction et industriel
Résineux et chênes

2, MOULIN-CRAHAY — 6960 MANHAY
Tél. 086/45.57.15 - Fax 086/45.57.68



Agrégation Soltherm

- Panneaux solaires
- Photovoltaïque

TERRES SIMON, 8
6960 HARRE

Tél./Fax 086 43.43.11

NOUS RECHERCHONS

des délégués commerciaux indépendants
dans le domaine de l'édition publicitaire (H/F)
temps partiel ou temps plein,
ayant le contact facile et de la motivation.

Clientèle existante et à développer.

Contact : sprl REGIFO Edition

Tél : 071 / 74 01 37 - Mail : regifo@skynet.be



Ce bulletin est réalisé
par la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous

au 071/74.01.37 ou faxez au 071/71.15.76
ou info@regifo.be

www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland Crosset se fera un plaisir
de vous rencontrer. Tél. 087/26.78.86



Les annonceurs du bulletin communal
vous souhaitent d'agréables vacances !

Scierie SADZOT
Bois sciés résineux et feuillus.

Forge à la Plez, 5 - 7
Route de Lamormenil • 6960 Dochamps (Manhay)
Tél. 086 47 00 09 • 086 47 70 96

Côté Jardin

Plantes coupées
Plantes d'appartement
Plantes succulentes et fleurs verticillées
Plantes aromatiques (groselles, hibiscus...)
Plais et articles diversifiés
Séjour et terrasse

Rue Pré des Fossés, 5
6960 MANHAY
Tél. 086/45.62.00



En collaboration avec les pompes funèbres Rochaises

CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Zoé COUNSON de Fays
Jade KLEIN de Harre
Nina BOULENGER de Manhay
Arthur DUBOIS d'Odeigne
Maximilien VANDERMEERSCH de Lamorménil
Sacha SCHMIDT de Fays
Aril PIRSON de Vaux-Chavanne
Antoine BELLAIRE de Chêne-al'Pierre
Brayan LECRENIER de Manhay
Cléo TOMBEUX de Chêne-al'Pierre
Martin LEMAIRE de Manhay

Nous regrettons la disparition de

Léon BARTHEL d'Odeigne
Jules PIRSON de Chêne-al'Pierre
Mariette COLLIGNON de Vaux-Chavanne
Léon GEORIS de Chêne-al'Pierre

Nous nous joignons au bonheur de

Ralf KAVSEK de Grandménil
Et Rian JANS de Grandménil
Jean-Michel ZUNE de Malempré
Et Hélène HUBERT de Malempré

SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



Siège social : Syndicat d'Initiative de Manhay - Voie de la Libération, 4 – 6960 MANHAY
E-mail : info@simanhay.be

Personne de contact à l'administration communale : Brigitte Lespagnard – 086/21.99.67

GRAND MARCHÉ PUBLIC ET TERROIR/BROCANTE ET FÊTE DE LA MUSIQUE

Manhay, le vendredi 18 juin 2010 de 17h à 21h devant la Maison communale:

Cette année, le Syndicat d'Initiative de Manhay offrira aux visiteurs un petit moment de bonheur particulier : en dégustant des produits de bouche classiques mais aussi des spécialités culinaires du terroir, en chinant chez les brocanteurs...et cerise sur le gâteau : des animations musicales multilingues. Nous chanterons en français avec "Jihaimé", en flamand avec "Koen" et en anglais avec le duo "Emmy & Spencer".

Emplacements et entrées gratuits.

Vande Lanoitte-Strens Martine
Présidente du S.I. de Manhay
0498 53 75 57

SALON DES PRODUITS DU TERROIR : "DES SAVEURS D'AVANCE..."

Samedi et dimanche 16 et 17 octobre 2010 à la salle de l'Entente : Une véritable vitrine des produits du terroir luxembourgeois.

Il s'agira d'un Salon de dégustation qui proposera aux visiteurs une vitrine des spécialités de la province du Luxembourg allant des vins bio aux bières artisanales, des fromages aux salaisons, des pains cuits sur feu de bois aux escargots et œufs de caille, des fruits et légumes de saison aux champignons des bois, de la volaille au gibier, du chocolat au yaourt, des spécialités au potiron à la truite fumée, du café aux thés, etc..

Le tout sera présenté dans la salle de l'Entente de Manhay sous forme d'un grand marché bio avec échoppes, tables ou mange-debout, un décor champêtre tout en nature et écologique. Participera également un centre de réfugiés politiques et des produits émanant du commerce équitable.

Animations 2010 (2/2)

31 juillet : Devine, Qui papillonne au jardin, en collaboration avec Natagora.

28 août : Nuit Européenne des Chauve-Souris (NEC), en collaboration avec Natagora.

01 septembre - 31 octobre : Exposition « Forêt wallonne », avec la Direction générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement de la Région wallonne. Ouvert de 10h à 17h. Droit d'entrée à l'expo : gratuit.

19 septembre : 9ème Fête d'Automne, animations enfants, balade champignons guidée à 10h (sur réservation), musique, sonneurs de trompe de chasse. PAF : A. : 6€ -E. : 4,50€ - prix familles (2 adultes et minimum 2 enfants (3-12 ans) : 4,30€ par personne. Prix promenade seule : 2€.

Le Parc est ouvert du 16 mars au 14 novembre 2010!

Parc Chlorophylle — rue des Chasseurs Ardennais, Dochamps, 60 - 6960 Manhay
tél.084/37.87.74 - télécopie 084/37.97.29 info@parcchlorophylle.com — www.parcchlorophylle.com

Pompes - funèbres Rochoises Funérarium

S.A. HECK

Rue de Cielle, 5 & 7 - B-6980 La Roche-en-Ardenne

Tél. 084.41.15.49 / 41.15.60 - Fax 084.41.15.42

Funérarium MANHAY, route d'Erezée 1a Tél. 086.45.61.31

Organisation complète de funérailles

caveaux - monuments

<i>Dochamps:</i>	<i>Mad. M.E. Gillard-Seleck</i>	<i>084.44.44.84</i>
<i>Grand-Menil, Manhay:</i>	<i>Mad. Christelle Finfe (Côté Jardin)</i>	<i>086.45.62.00 / 45.57.15</i>
<i>Harre, Champ de Harre</i>		
<i>Fays, Deux-Rys:</i>	<i>Mons. P. Alexandre 0479/51.51.41 - 086.43.37.03 / 43.30.26</i>	
<i>Freyneux :</i>	<i>Mons. Johnny Dehard 0497/11.01.48 - 086.45.51.35</i>	
<i>La Fosse:</i>	<i>SPRL Annet</i>	<i>086.45.51.79</i>
<i>Malempré:</i>	<i>Mad. J. Sépult</i>	<i>086.45.51.80</i>
<i>Odeigne-Oster:</i>	<i>Mad. J. Mottet</i>	<i>086.45.52.50</i>
<i>Vaux-Chavanne:</i>	<i>Mad. M. Grogna-Bernier</i>	<i>086.45.55.55</i>

Jansen T. sprl

Réalise toutes toitures,
tuiles, ardoise,
zinc, roofing,...

Toitures



Avant



Après



Ossature bois



Après



Avant



Bardage cèdre

Col de Lamormenil, 22

6960 MANHAY

Tél. 086 38 79 19

E-mail : jansen.t@skynet.be

Entreprise agréée

MABEGRA s.a.



- BÉTON RENDU PAR MIXER
- BDIS
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION GROS-CEUVRE
- SPÉCIALISTE EN ÉGOUTTAGE (TUYAUX PVC - BÉTON) ET ASSAINISSEMENT (ÉPURATION INDIVIDUELLE)
- CITERNES À EAU EN BÉTON DE 700 L À 20.000 L
- STATIONS D'ÉPURATION INDIVIDUELLES
- HOURDIS - POUTRAINS
- ALITRES SPÉCIALITÉS :
- HOURDIS
- BLOCS en béton, terre cuite et cellulaires
- PAVÉS EN BÉTON (Minkers)
- PLATRES

Rue de la Jonction, 20
B990 Hoston
Tél: 084/46 61 63
Fax: 084/46 75 87
E-mail: contact@mabegra.com
Website: www.mabegra.com



LA PLUS GRANDE BASE AVENTURE LOCALEMENT MOTORISÉE EN BELGIQUE

10 €/h
Sans bruit
Sans pollution

UNIQUE EN BELGIQUE

DURBUY GREEN Adventure

ECO FAMILY PARK

L'AVENTURE A DEUX PAS DE CHEZ VOUS

12€ Laser game

14€ Descente de l'ourthe

NEW 10€ Waterballs

25€ 5€ Parcours Challenger

Rue de Rome, 1 - B - 6940 Durbuy - +32 (0)86 21 28 15
PROMOS & LAST MINUTE : WWW.DURBUYADVENTURE.BE

s.p.r.l.

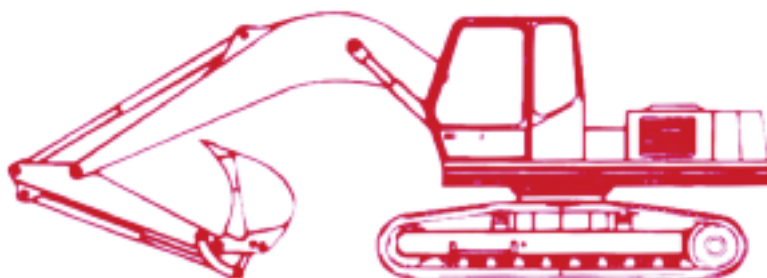
ROBERTY

ENTREPRENEUR

Col de Lamormenil, 39 - 6960 MANHAY

Tél.: (086) 45 51 26

Fax : (086) 45 56 45



Travaux publics et privés • Terrassements • Egouttages
Canalisations - Voiries • Location de containers